



**Direction Générale**  
Le Directeur

**Décision n° 2021-16**  
**portant délégation de signature du Directeur pour la**  
**Direction des Ressources Economiques,**  
**et du Parcours Patient**

Le Directeur du Centre Hospitalier Léon Binet de PROVINS,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.6143-7 relatif aux responsabilités du Directeur et les articles D.6143-33 à D.6143-35 relatifs à la délégation de signature ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice générale du Centre National de Gestion en date du 3 décembre 2018 plaçant Monsieur Claude-Henri TONNEAU, Directeur d'hôpital (hors classe), en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directeur du Centre Hospitalier de Provins et des EHPAD de Nangis et de Donnemarie-Dontilly, à compter du 2 janvier 2019 ;

Vu la nomination de Madame Sandrine PRESSOIR en qualité de Directrice adjointe, à compter du 2 août 2021 ;

**DECIDE**

**Article 1** : Délégation est donnée à Mme Sandrine PRESSOIR, Directrice adjointe chargée des Ressources Economiques et du Parcours Patient, à l'effet de signer les actes et documents relevant des attributions de cette Direction et notamment :

**1) Documents des Ressources Economiques :**

- Bons de commandes
- Pièces des marchés publics se rattachant à leur publication, négociation, conclusion, notification et exécution
- Décisions, correspondances, tous actes relatifs aux approvisionnements et prestations de services

Cette délégation ne s'applique pas aux procédures contentieuses ou juridiques, aux investissements supérieurs au seuil financier réglementaire des marchés publics passés en appel d'offres, qui restent soumis à la signature du Directeur.

**2) Parcours patient :**

- Conventions tiers-payant avec les mutuelles
- Dépôts de fonds et de valeurs au Trésor Public.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine PRESSOIR, délégation est donnée à :

Documents des Ressources Economiques et Parcours Patient :

1) Mme Patricia PASCUAL, Attachée d'administration hospitalière, responsable du secteur économique, à l'effet de signer les bons de commandes, les pièces des marchés publics se rattachant à leur publication, négociation, conclusion, notification et exécution, les décisions, correspondances, tous actes relatifs aux approvisionnements et prestations de services.

Cette délégation ne s'applique pas aux procédures contentieuses ou juridiques, aux investissements supérieurs au seuil financier réglementaire des marchés publics passés en appel d'offres, qui restent soumis à la signature du Directeur.

2) Mme Sylvie MAHOT, Attachée d'administration hospitalière, responsable du secteur Parcours Patient, à l'effet de signer les documents relatifs à la gestion des affaires courantes des services Admissions-Caisse, les déclarations relatives aux actes de l'état civil ainsi que les demandes de transport de corps avant mise en bière, les autorisations d'absence et de congés des agents de ce secteur, les dépôts de fonds et de valeurs au Trésor Public.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie MAHOT, délégation est donnée à Mme Audrey VERDIER, Adjoint des Cadres, à l'effet de signer les documents relatifs à la gestion des affaires courantes des services Admissions-Caisse, les déclarations relatives aux actes de l'état civil ainsi que les demandes de transport de corps avant mise en bière, les autorisations d'absence et de congés des agents de ce secteur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Audrey VERDIER, la même délégation est donnée à Mme Christine GEFFROY, Adjoint des Cadres.

**Article 3** : La présente décision sera communiquée aux intéressés pour application, au Trésorier Principal de Provins pour information, et publiée au recueil des actes administratifs de Seine et Marne.

Fait à PROVINS, le 30 Août 2021



Le Directeur

Claude-Henri TONNEAU

Signatures pour notification,

Date :

Sandrine PRESSOIR,  
Directrice adjointe chargée des Ressources  
Economiques et du Parcours Patient

Date : 1.09.2021

Sylvie MAHOT,  
Attachée d'administration hospitalière

Date :

Patricia PASCUAL  
Attaché d'Administration Hospitalière

Date : 01.09.2021

Audrey VERDIER,  
Adjoint des Cadres

Date : 13.09.2021  
Christine GEFFROY,  
Adjoint des Cadres